



**Compte rendu du conseil d'administration
de l'Afac-Agroforesteries
du 23 Novembre 2023**

CR soumis pour
validation au CA du
14-12-2023

administrateurs présents - administrateurs excusés

REGION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	Union des forêts et des haies Auvergne Rhône Alpes Déléguataire : Sylvie Monier / Joséphine Bouvard	Fédération régionale des Chasseurs d'Auvergne Rhône Alpes Déléguataire : Camille Chevallier
Bourgogne-Franche-Comté	FNE Bourgogne-Franche-Comté Déléguataire : Maxence Belle	Fédération départementale des chasseurs du Doubs Déléguataires : Morgane Laithier
Bretagne	Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons Déléguataires : Yann Gouez / Guillaume Masse	Association Eau et Rivières de Bretagne Mandataire titulaire : Guy Le Hénaff Mandataire suppléant : Jean Luc Pichon Déléguataire : Estelle Le Guern
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne Mandataire : Dany Chiappero Déléguataire : Corentin Lecouillard	SEPANT (Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine) Déléguataire titulaire : Flore Del Rio Déléguataire suppléant : Damien Avril
Corse	Office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC) Déléguataire : Carole Anziani	<i>siège non pourvu</i>
Grand Est	Haies Vives d'Alsace Déléguataire : Amélie Mandel	Parc naturel régional de Lorraine Déléguataire : Vincent Mangeot
Hauts-de-France	Atelier agriculture aversnois Thierache Déléguataire : Françoise Gion	UniLaSalle Déléguataire : David Grandgirard
Ile-de-France	Terre et Cité Déléguataire : Marion Bruère Déléguataire suppléant : Glenn Keck	Agrof'île Déléguataire : Antonin Mercier
Normandie	Pépinières Levavasseur Mandataire : Etienne Levavasseur	Fédération des Associations de Boisement de la Manche Mandataire : Pascal Lecaudey
Nouvelle-Aquitaine	Bocage Pays Branché Déléguataire : Etienne Berger	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine Déléguataire : Pierre-Marie Moreau
Occitanie	Arbre et paysage d'Autan Déléguataire : Nathalie Hewison	Arbres et Paysages du Tarn Déléguataire : David Campo
Pays de la Loire	De la haie à la forêt Mandataire : Cyrille Barbé	<i>siège non pourvu</i>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	AGROOF SCOP Mandataire : Fabien Liagre Déléguataire : Danièle Ori	Agroforesteries Provence Alpes Méditerranée Mandataire : Pierre Sauvat Déléguataire : Florian Carlet

COLLEGE	TITULAIRE
Collège 1 Arbre hors forêt	SCIC Mayenne Bois Energie Mandataire : Emmanuel Lelièvre
	Les planteurs volontaires Déléгатaire : Thierry Luisin
	AGROECO EXPERT Mandataire : Christophe Sotteau
Collège 2 Agriculture	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne Mandataire : Gaëtan Le Seyec
	SOLAGRO Déléгатaire : Frédéric Coulon
	CUMA de CEPVIL Mandataire : Philippe Gruau / Christian Perrois
Collège 3 Environnement – développement rural	Histoires de paysage Mandataire : Philippe Hirou
	Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor Déléгатaire : David Rolland
	L'Escuro, CPIE des Pays Creusois Déléгатaire : Stéphane Vassel

Salariés présents : Catherine Moret, Paule Pointereau, Clara Picot et Maya Vavasseur

Salariée excusée : Baptiste Sanson

Soit sièges représentés par titulaire ou suppléants pour 22 sièges (soit plus du 1/3 des membres conformément aux statuts pour délibérer).

Réunion par webconférence Zoom de 16h30 à 18h30

Ordre du Jour

SUJET	AVOIR	TYPE
Fonctionnement	Validation du CR du Conseil d'administration du 26 octobre	Décision
	Nouvelle identité : projet à choisir pour approfondissement	Décisions
Projets	Pacte de la haie - avancement	Information
	Mobilisation PPL	Information
	ODJ commission biomasse-carbone décembre	Décisions
Questions diverses		

FONCTIONNEMENT

1) Validation des comptes-rendus du conseil d'administration du 26 Octobre

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide pas le compte rendu de la réunion de conseil d'administration du 26 octobre 2023 avec/sans demande de modification.

La présentation des nouveaux salariés est reportée au prochain CA.

Modifier la p10 du CR pour compléter la phrase de Cyrille Barbé.

Pour information, Philippe Hirou a eu au téléphone Yves Gabory. Mission bocage ne prendra pas son adhésion à l'Afac. Le siège reste donc vacant.

2) Nouvelle identité

- Cf PPT en appui.

Conformément au cahier des charges élaboré par les administrateurs et adopté lors du dernier conseil d'administration :

Critères symboliques :

- Notions principales à évoquer/symboliser : ARBRE et RÉSEAU (de manière stylisée et imaginative)
- Sérieux, solide, épuré, institutionnel : forme stricte, non déstructuré, pas de pictogramme trop détaillé et illustratif
- Garder un côté souple et accessible pour évoquer notre sujet : forme ronde ou arrondies
- S'inscrire dans notre écosystème d'actions existantes (Label Haie, Fonds pour l'Arbre, Végétal local, Resp'haies)
- Se différencier des structures qui nous sont défavorables (AFAF, Planteurs d'avenir)

Critères pratiques :

- Déclinable pour toutes les régions avec une différenciation à travers un changement de couleur : une couleur pour l'échelle nationale et une couleur commune à toutes les échelles régionales
- Gamme de couleurs : garder un vert et un orange/jaune comme existant mais à moderniser
- Composition : typographie + visuel ou typographie retravaillée pour amener une subtilité figurative (ex : cbn)
- Essayer d'être le plus intemporel possible

Aujourd'hui, trois pistes créatives de logotype ont été présentées au CA.

À la suite de cette présentation détaillée, l'avis du conseil d'administration est attendu pour déterminer quelle piste doit être conservée et adaptée pour devenir le futur logo du Réseau Haies.

Une consultation via un formulaire est transmise aux administrateurs. Elle sera à **remplir avant le 29 novembre**.

Cette consultation sera dépouillée lors de la réunion de bureau du 30 novembre.

Les prochaines étapes de la création de l'identité visuelle :

- **23 NOVEMBRE** : présentation au CA
- **JUSQU'AU 29 NOVEMBRE** : VOTE DES ADMINISTRATEURS
- **30 NOVEMBRE** : Bureau - Dépouillement des votes du CA, validation de la piste pour le logo
- **FIN DÉCEMBRE** : logo finalisé + présentation commission communication
- **DÉBUT JANVIER** : validation CA

- JANVIER (après validation logo) : élaboration du reste de l'identité visuelle
- **MI FÉVRIER** : présentation de l'ambiance générale en CA
- **JUSQU'À FIN MARS** : concertation et A-R avec la commission com
- **MI-AVRIL** : présentation à la commission communication de la charte graphique illustrée pour validation
- **FIN AVRIL** : présentation au CA
- **FIN AVRIL** : charte graphique validée

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration a pris connaissance des trois pistes créatives de logotypes et répondra à la consultation via le formulaire transmis. Le dépouillement interviendra au prochain Bureau du 30 novembre et sera présenté au CA du 14 décembre.

PROJETS

3) Pacte en faveur des haies - avancement

Le Pacte en faveur des haies va être un cadre structurant pour les politiques de la haie jusqu'à 2030 qui va impacter toutes les composantes du réseau Afac (locale/régionale/nationale). Après avoir mis tant d'énergie à le faire advenir nous sommes tous très attachés à ce que sa **mise en œuvre soit satisfaisante**.

Un **webinaire sur le décryptage** du Pacte a été réalisé le 15/11 (les personnes inscrites ont reçu le replay) – près de 250 participants.

Une lecture du Pacte à double entrée induisant une double stratégie : nationale et régionale :

La structure du Pacte :
VI axes
25 actions
réparties sur
l'échelle nationale
et l'échelle
régionale

Les actions de niveau national

AXE I Connaissance et planification des haies
 ACTION 1 // RECHERCHE
 ACTION 2 // OBSERVATOIRE
 AXE II Richesse écologique des haies
 ACTION 6 // GRAINES & PLANTS
 ACTION 7 // LABELS SUR LA HAIE

Les actions de niveau régional

AXE I Connaissance et planification des haies
 ACTION 3 // PLANIFICATION
 ACTION 4 // DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE SUR LES HAIES
 AXE II Richesse écologique des haies
 ACTION 5 // TRAME VERTE
 ACTION 11 // COMMANDE PUBLIQUE

AXE III Valorisations économiques des haies
 ACTION 8 // AMÉNITES BIODIVERSITÉ
 ACTION 9 // CRÉATION DE CRÉDITS CARBONE
 ACTION 10 // USAGES DU BOIS

AXE IV Gestion des haies
 ACTION 13 // FORMATION
 AXE V Simplification normative
 ACTION 15 // GUICHET UNIQUE
 ACTION 16 // HARMONISATION
 ACTION 18 // SÉCURISATION
 ACTION 20 // PROPORTIONNALITÉ
 ACTION 21 // CONTRÔLES & SANCTIONS
 AXE VI Gouvernance
 ACTION 23 // RÔLES
 ACTION 22 // BONNE FOI
 ACTION 25 // COMITÉ DE PILOTAGE

AXE IV Gestion des haies
 ACTION 12 // CONSEIL
 ACTION 14 // TERRITORIALISATION DE LA GESTION
 ACTION 17 // INTÉGRATION
 AXE V Simplification normative
 ACTION 19 // TERRITORIALISATION DES CRITÈRES RÉGLEMENTAIRES
 AXE VI Gouvernance
 ACTION 24 // RÉGIONALISATION

Calendrier du Pacte :

A court terme fin 2023 :

- Déclinaison du pacte en un plan d'action (fiches-actions)
- **Signature par les parties prenantes mobilisées lors du lancement**
- Coordonner le pacte avec les programmes régionaux qui s'appuie sur le PSN

Début 2024 :

- Lancements premières mesures,
- Harmonisation législative,
- Soutien financiers plantations, gestion, structuration filières
- Engagement observatoire

Courant 2024 :

- Mise en œuvre des actions avec les acteurs,
- Organisation du suivi du pacte avec la mise en place du comité de pilotage

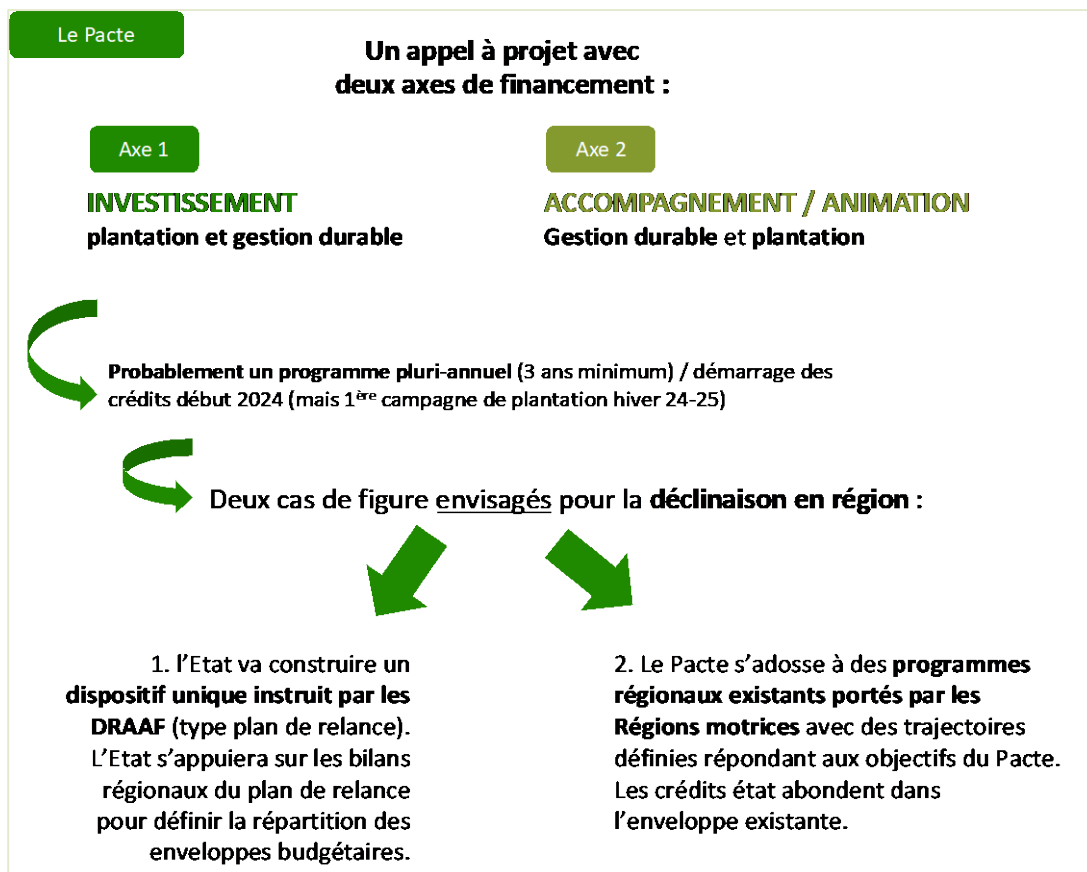
Actions nationales :

- **Rédaction des fiches actions :** la rédaction serait finalisé d'ici la fin de l'année, en inter-service. Nous n'avons aucun élément de méthode sur la façon dont les Ministères engageraient une concertation nationale de qq parties prenantes. Attention, vu la méthode choisie par les ministères, les fiches actions ne pourront pas être travaillées avec le niveau régional. Il faut plutôt se positionner le plus vite possible auprès des régions pour paramétrer la politique en région.
- Une **signature de l'Afac-Agroforesteries** sera attendue d'ici la fin de l'année. Enjeu de **donner quitus au Président** car les délais pourraient nous contraindre et ne pas pouvoir nous permettre de remobiliser le CA sur la rédaction des fiches-actions du Pacte0.
- **Des actions prioritaires s'engageront dès 2024 :** Harmonisation législative et l'observatoire. Mais nous n'avons à ce stade aucun élément de méthode de travail ni de calendrier.

Actions régionales :

« Territorialisation des moyens du Pacte en région et construction des dispositifs financiers »

- Le Gouvernement prévoit le **lancement d'un appel à projets** implantation et gestion durable des haies **dès 2024** avec deux axes de financements : investissement et accompagnement / animation.
- Ce programme serait **pluri-annuel**
- Avec un **cadre unique d'AAP** défini au national
- Et porté / instruit par les **DRAAF**
- La **répartition des crédits** serait fonction de **l'enveloppe dépensée lors du plan de relance**
- **Nous ne savons pour l'instant comment l'état pense ou pas mobiliser les Régions et d'y adosser/combiner le Pacte aux programmes régionaux existants ou construits**



➤ Une problématique clef, l'articulation des moyens Etat /Régions :

Les **risques majeurs identifiés** lors de la phase de grandes manœuvres politiques qui va s'engager concernant la répartition des moyens financiers du Pacte :

- 1) **Désengagement des régions sur la thématique et perte des crédits** : Si l'Etat y va seul avec les DRAAF, que les régions et autres financeurs institutionnels (Départements/Agence de l'eau/ etc) se **désengagent du financement de la thématique haie** au regard des moyens Etat qui vont être mis sur la table. Ce risque semble limité, on imagine mal certaines Régions abandonner des politiques de l'arbre et la haie qu'elles ont mis en place depuis des années...
- 2) **Deux programmes parallèles (Etat /Région) et perte d'attractivité pour les programmes régionaux** : Les programmes régionaux seront moins dotés financièrement, avec des taux de subventions moins attractifs, une plus grande complexité dans l'instruction, moins complet en termes de thématiques. Les programmes régionaux risquent une sous-réalisation.

- 3) **Manque de moyens pour atteindre les objectifs** visés et affichés par le gouvernement à 2030 : l'Afac avait chiffré une enveloppe annuelle de 250 M€ nécessaire pour atteindre les objectifs avec 50% de crédit Etat. Aussi, si les régions ne sont pas partie-prenante pour compléter l'enveloppe, les objectifs ne seront jamais atteints.

➤ Action stratégique à mener : mobiliser les Régions

- 1) Construction d'un **outil national de modélisation des trajectoires régionales** commun mais paramétrable en fonction des données et ambitions régionales par l'Afac-Agroforesteries.
- 2) **Transfert de l'outil** : cet outil a été présenté à l'occasion de 4 réunions dédiées avec les membres du CA et des Afac-Régionales. A l'issue de ces échanges il a été retravaillé et transmis lundi 20/11.
- 3) **Définition des trajectoires régionales** : L'objectif est que chaque Afac Régionales / ou groupe Afac régionaux engage un **travail collectif en région de définition précise de la trajectoire régionale**
- 4) **Prise de contact d'ores et déjà contact avec les Régions** : faire passer le message que les Régions doivent se mobiliser et demander officiellement leur implication dans la mise en œuvre du Pacte qui sinon se fera sans elles (pas de positions attentistes).
- 5) **Co-construction des trajectoire régionales avec les Régions** (et ou DRAAF : travailler cette modélisation avec les Régions ou les DRAAF pour co-construire ces trajectoires. Montrer l'enjeu d'être étroitement associé à la définition de la déclinaison régionale en apportant l'outil de modélisation comme moyen de négociation.
- 6) **Inciter les Régions à aller voir l'Etat pour présenter ces trajectoires régionales (avec des moyens associés)** répondant aux objectifs du Pacte et entamer une négociation politique. L'Etat ne viendra pas potentiellement chercher les Régions, il faut donc montrer en quoi il est indispensable de combiner les enveloppes région Etat et en quoi le portage par une région sera facilité par rapport à des DRAAF qui n'ont plus les services adéquats pour instruire un tel programme.
- 7) **Mobiliser les régions mais de façon individuelle** : car la Région Bretagne n'arrive pas à mobiliser via l'association régions de France. Cela permettra à terme d'avoir un collectif à mettre autour de la table. Les régions travaillent très mal entre elles.
- 8) **Composer la vision d'ensemble : en parallèle**, l'idée est que l'Afac puisse ensuite réunir l'ensemble des données / trajectoires régionales qui auront été travaillées pour avoir une vision d'ensemble avant la fin de l'année afin de la porter auprès des CABs.

Tour de table du CA sur l'avancement de la définition des trajectoires et de la mobilisation des régions et dans quel calendrier pour recomposer la vision globale des trajectoires régionales ? :

Yann Gouez : En Bretagne, cela va engager de passer de 54 à 147 ETP à 2030. Comment c'est calculer ?

Sylvie Monier : Est-ce que les agriculteurs vont suivre ? Comment mobiliser les agriculteurs (x 10) ?

Philippe Hirou : Les agriculteurs ne sont pas les seuls acteurs à mobiliser. Il y a aussi les collectivités.

Catherine Moret : Les objectifs que l'on se donne permettent de se rendre compte des moyens et de la capacité de réalisation que ça implique en nombre d'agriculteurs, d'ETP techniciens et de capacité de montée en puissance.

Sylvie Monier : Nous avons eu un long arbitrage. Nous allons nous centrer sur les relations élus de la Région pour le Pacte. Les financeurs sont sous l'égide de la future agence régionale de biodiversité. **Nous** devons d'abord avoir une décision collective.

David Campo : On s'est rendu compte avec le Plan de relance qu'on atteint un plafond avec le monde agricole. Il y a de l'opportunité avec certains agriculteurs sur la plantation car il y a un cadre financier avantageux. On

n'échappera pas à un cadre réglementaire plus « contraignant ». Est-ce qu'il y a des outils législatifs de prévus dans le Pacte ? Il faut booster la RNA et en faire une piste prépondérante.

Cyrille Barbé : Mobiliser plus sur certains territoires ça va être compliqué. Certains acteurs freinent des 4 fers sur la gestion durable des haies.

Carole Anziani : Y a-t-il un suivi de ces plantations ?

Paule Pointereau : Oui, cela est envisagé dans l'action 2 du Pacte : l'observatoire.

Catherine Moret : Pour les crédits européens, il y a des contrôles effectués par échantillon car il y a une obligation de la commission européenne. La Région Bretagne, dans le cadre du programme Breizh Bocage, a fait ce bilan. C'est là qu'on sait que ¼ des haies plantées ont disparu et beaucoup ne sont pas déclarées. Mais le Plan de relance très peu contrôlé car ils ne se sont pas donnés les moyens de le contrôler.

Cyrille Barbé : Est-ce que l'Afac sera visible auprès des coopératives ?

Paule Pointereau : Les coopératives agricoles viendront avant tout par l'offre de service qui pourra être fournie : Le Label Haie, PGDH avec la triple entrée : image, biomasse, carbone....

David Rolland : Je confirme. Eureden, Cooperl, Le Gouesan nous sollicitent en tant que référent régional Label Haie.

Catherine Moret : Aujourd'hui nous n'avons pas d'éléments de construction du Pacte. Tout se fait en interne entre Ministères sans consultation des acteurs. Nous n'avons pas de capacité d'agir à part sur Végétal local et l'AAP pour orienter les crédits vers les petites pépinières.

Cyrille Barbé : Il faut que toutes les régions de France fassent remonter leur trajectoire. Mais on ne sera pas tous égaux.

Frédéric Coulon : Est-ce des crédits pluri-annuel ?

Catherine Moret : Oui c'est prévu, mais à condition qu'il y ait de la dépense.

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration donne quitus au Président de l'Afac-Agroforesteries pour engager la signature de la structure pour le Pacte en faveur de la haie.

4) Mobilisation Proposition de Projet de Loi (PPL)

Fin septembre se sont tenues les élections sénatoriales (renouvellement des mandats de 1/3 des sénateurs). Sur les deux sénateurs qui portaient la PPL : **Joël Labbé a arrêté son mandat** (retraite) et Daniel Salmon est resté en poste et porte désormais seul la PPL.

Les élections puis la **prise de poste des sénateurs a ralenti l'action** autour de la PPL.

La **logique de groupes politiques** rend compliqué la possibilité de cosigner individuellement la PPL.

Aussi le sénateur a engagé une nouvelle stratégie qui consiste en une prise de rendez-vous par groupe politique pour faire signer un maximum de personnes par groupe.

Les premiers groupes politiques qui seraient rencontrés sont ceux majoritaires :

- Les Républicains (LR)
- Les socialistes (SER)
- Rassemblement Démocratique et social Européen (CRSE)

Par ailleurs, Daniel Salmon **rencontre les parties prenantes** en rendez-vous bilatéral pour échanger sur la PPL (Région Bretagne, Ministres, FNSEA...).

Calendrier pour la PPL : vote en hémicycle entre janvier et mai 2024.

➤ **Quelle mobilisation/action du CA possible pour s'inscrire dans cette stratégie ?**

Pour les régions qui ont déjà contacter les sénateurs :

- 1) Identifier parmi les sénateurs rencontrés / groupe politique qui pourraient être « ambassadeurs » au sein de leur groupe politique de la PPL
- 2) Faire remonter l'information à l'Afac afin que le sénateur Daniel Salmon sache sur qui s'appuyer.
- 3) Rencontrer ces sénateurs cibles une deuxième fois

Pour les régions où n'y a pas eu de mobilisation des sénateurs :

- 1) Identifier des sénateurs / parti qui sont impliqués dans une commission sénatoriale (aller sur le site internet : cibler la Commission affaires économiques et la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable) ou qui ont une influence politique forte.
- 2) Engager le travail de contact et rencontre vers ces sénateurs cible avec cet enjeu de mobilisation par groupe politique
- 3) Faire remonter l'information à l'Afac afin que le sénateur Daniel Salmon sache sur qui s'appuyer.

Retour sur le travail de mobilisation des sénateurs par les Afac régionales et les membres du CA :

- Avant l'été, un courrier type de sollicitation des sénateurs a été établi par l'Afac
- Les Afac Régionale ont envoyé des courriers à tous les sénateurs de la région + mobilisation par des membres du CA sur certaines régions (cf tableau) – 24% des sénateurs ont été contactés. Certains rdv physiques ont eu lieu.

Qualité	Nom usuel	Groupe politique	Circonscription	Contacté Réseau Afac (email)
REGION HAUTS-DE-FRANCE				
Mme	Apourceau-Poly	CRCE	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
M.	Bascher	Les Républicains	Oise	Oui par Afac HDF
M.	Bocquet	CRCE	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Cardon	SER	Somme	Oui par Afac HDF
M.	Corbisez	RDSE	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
M.	Courtial	Les Républicains	Oise	Oui par Afac HDF
M.	Dagbert	RDPI	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
M.	Daubresse	Les Républicains	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Decool	Les Indépendants	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Demilly	UC	Somme	Oui par Afac HDF
Mme	Filleul	SER	Nord	Oui par Afac HDF
Mme	Gacquerre	UC	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
Mme	Gréaume	CRCE	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Henno	UC	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Kanner	SER	Nord	Oui par Afac HDF
Mme	Létard	UC	Nord	Oui par Afac HDF
Mme	Lherbier	Les Républicains	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Marchand	RDPI	Nord	Oui par Afac HDF
M.	Paccaud	Les Républicains	Oise	Oui par Afac HDF
M.	Rapin	Les Républicains	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
Mme	Rossignol	SER	Oise	Oui par Afac HDF
M.	Somon	Les Républicains	Somme	Oui par Afac HDF
Mme	Van Heghe	SER	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
M.	Vanlerenberghe	UC	Pas-de-Calais	Oui par Afac HDF
M.	Wattebled	Les Indépendants	Nord	Oui par Afac HDF
Mme	Gruny	Les Républicains	Aisne	Oui par Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
M.	Lefevre	Les Républicains	Aisne	Oui par Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
M.	Verzelen	Les Indépendants	Aisne	Oui par Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
REGION NORMANDIE				
M.	Allizard	Les Républicains	Calvados	Oui par Afac Normandie
M.	Bas	Les Républicains	Manche	Oui par Afac Normandie
Mme	Bruhin	CRCE	Seine-Maritime	Oui par Afac Normandie
Mme	Canayer	Les Républicains	Seine-Maritime	Oui par Afac Normandie
M.	Chauvet	UC	Seine-Maritime	Oui par Afac Normandie
Mme	de La Provôté	UC	Calvados	Oui par Afac Normandie
Mme	Duranton	RDPI	Eure	Oui par Afac Normandie
Mme	Féret	SER	Calvados	Oui par Afac Normandie
Mme	Gosselin	Les Républicains	Manche	Oui par Afac Normandie
Mme	Goulet	UC	Orne	Oui par Afac Normandie
M.	Houllegatte	SER	Manche	Oui par Afac Normandie
M.	Marie	SER	Seine-Maritime	Oui par Afac Normandie
M.	Maurey	UC	Eure	Oui par Afac Normandie
Mme	Morin-Desailly	UC	Seine-Maritime	Oui par Afac Normandie
Mme	Pluchet	Les Républicains	Eure	Oui par Afac Normandie
M.	Segouin	Les Républicains	Orne	Oui par Afac Normandie
REGION PAYS DE LA LOIRE				
M.	Bigot	SER	Maine-et-Loire	
Mme	Billon	UC	Vendée	RDV AFAC PDL
M.	Capus	Les Indépendants	Maine-et-Loire	RDV AFAC PDL
M.	Chevrollier	Les Républicains	Mayenne	
M.	Cozic	SER	Saône	
M.	Dantec	GEST	Loire-Atlantique	
M.	de Nicolay	RI	Saône	RDV AFAC PDL
M.	de Nicolay	Les Républicains	Saône	RDV AFAC PDL
Mme	Deroche	Les Républicains	Maine-et-Loire	
Mme	Doineau	UC	Mayenne	
Mme	Garnier	Les Républicains	Loire-Atlantique	
M.	Guerriau	Les Indépendants	Loire-Atlantique	
M.	Mandelli	Les Républicains	Vendée	RDV AFAC PDL
Mme	Meunier	SER	Loire-Atlantique	
M.	Piednoir	Les Républicains	Maine-et-Loire	
M.	Retailleau	Les Républicains	Vendée	
M.	Vaugrenard	SER	Loire-Atlantique	
M.	Vogel	Les Républicains	Saône	
REGION OCCITANIE				
M.	Levi	UC	Tarn-et-Garonne	Oui par Campagnes Vivantes 82
M.	Bonhomme	Les Républicains	Tarn-et-Garonne	Oui par Campagnes vivantes 82 (Vincent Riff)
REGION ILE-DE-FRANCE				
Mme	Primas	Les Républicains	Yvelines	Oui par Fondation Nature et Découvertes
M.	Larcher	Les Républicains	Yvelines	par La Boulangère / Fondation Nature et Découvertes
REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE				
Mme	Bellurot	Les Républicains	Indre	Oui par le PNR de la Brenne
Mme	Gerbaud	Les Républicains	Indre	Oui par PNR de la Brenne
REGION AURA				
M.	Tissot	SER	Loire	Oui par Paule Pointereau
REGION BRETAGNE				
M.	Cadec	Les Républicains	Côtes-d'Armor	rencontre physique avec FDC22
M.	Lahellec	CRCE	Côtes-d'Armor	rencontre physique avec FDC22
Mme	Le Houerou	SER	Côtes-d'Armor	rencontre physique avec FDC22
				Total sénateurs contactés

- Retours sur la **mobilisation par l'Afac régionales** et aux membres du CA ayant mobilisé des sénateurs
- Quelle mobilisation prévue pour les **autres régions : BFC, IDF, AURA, CVL, GE, PACA, Occitanie, NA ?**

Région Bretagne :

Yann Gouez : Je n'ai pas sollicité de sénateurs car la position du syndicat est délicate au niveau politique. Il est envisagé de mobiliser les sénateurs via la région Bretagne (via l'élue Carole Le Béhec). La sénatrice **Nadège Havet (RDPI)** est en lien avec le syndicat et connaît nos actions. Elle siège au du bureau commission territoire. C'est une personne clé que David Rolland pourrait rencontrer.

David Rolland : Les sénateurs que j'ai rencontrés adhèrent à la cause mais sont frileux s'il n'y a pas l'aval de leur groupe politique. **Mr Alain Cadec (LR)** avait montré son intérêt. Proposer à l'Afac d'intervenir dans une commission pour présenter l'enjeu de la haie.

Région Haut de France :

Françoise Gion : Nous commençons seulement à avoir un retour des 3 sénateurs (LR) sollicités par AAAT. Il y a un véritable enjeu à mobiliser par les groupes politiques. Un sénateur connaît bien l'AAAT: **Antoine Lefèvre** et pourrait être mobilisé. Allan Guillou avait envoyé un courrier à l'ensemble des sénateurs de la région.

Thierry Luisin : Nous n'avons eu qu'un seul retour : les sénateurs ne votent que ce qui issu de leur groupe. Mais pas de retour pour les autres sénateurs et pas de proposition de rdv. Nous allons proposer d'inviter à un chantier de plantation la sénatrice Mme **Pascale Gruny (LR)** de l'Aisne.

Région Occitanie :

Philippe Hirou : Dans le Gers **M. Franck MONTAUGÉ (SER)** pourrait être mobilisé. Il faudrait demander à AP32 si cela pourrait être fait.

Nathalie Hewison : Il n'y a pas de mobilisation par l'Afac Occitanie mais une demande de relai vers les départements.

En Haute-Garonne, nous avons travaillé plusieurs fois avec **Emilienne Poumirol (SER)** qui étaient au CD31 et qui est maintenant Sénatrice. Nous pouvons la mobiliser.

David Campo : Pour le Tarn, on peut envoyer un courrier aux sénateurs pour une prise de contact. Je pense à **Philippe Bonnacarrère (LR)** et un autre sénateur Centriste.

Région Nouvelle-Aquitaine :

Etienne Berger : Françoise avait pris de l'importance sur le développement de l'Afac NA et c'est elle qui était en lien avec les députés et autres élus de la région. L'enjeu est de compenser le départ de Françoise sur la mise en réseau régionale. Début décembre nous avons une réunion de Bureau de l'Afac NA. Nous pourrions aborder ce point tout en le replaçant dans les priorités que nous avons.

Stéphane Vassel : En effet, nous allons nous centrer sur les relations élus région pour le Pacte. Pas certain que les deux soient gérables.

Région AURA :

Sylvie Monier : Nous n'avons pas engagé de mobilisation de sénateurs.

Paule Pointereau : **Jean-Claude Tissot**, sénateur de la Loire et Chef de file groupe d'études : agriculture et alimentation à la Commission affaires économiques peut être sollicité car il adhère à la PPL et peut aider à mobiliser d'autres sénateurs.

Région PDL :

Philippe Gruau : Mr **Guillaume Chevrollier (LR)**, sénateur de la Mayenne est à rencontrer.

Région Grand Est :

Vincent Mangeot : Mr **Jacquin Olivier (SER)** sera porteur de la PPL. Il est membre de la commission aménagement du territoire.

Consulter les compositions des commissions du Sénat : <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/commissions.html>

Il sera renvoyé les courriers types de mobilisation des sénateurs à l'ensemble des membres.

Philippe Hirou : Joël Labbé est volontaire pour profiter de sa retraite pour partager son expérience sur comment faire aboutir une loi ambitieuse (loi zéro phyto dans les espaces publics). Philippe demande à Joël Labbé s'il peut intervenir pour le réseau Afac sur comment faire aboutir la PPL sur la haie et quelle stratégie mettre en oeuvre. Il pourra être proposé à l'ensemble du CA un échange en visio avec Joël Labbé, en associant Daniel Salmon.

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration décide de mobiliser Joël Labbé et Daniel Salmon pour un partage d'expérience et continue la mobilisation en région des sénateurs de façon ciblée.

5) Commission biomasse-carbone

Etat d'avancement des actions engagées :

- Démarrage du dossier co-financé par l'ADEME et WWF sur la consolidation du modèle de cubage taillis/têtards sur l'hiver 2023-2024
- Construction du projet Graine référentiel Biomasse-carbone en cours avec un objectif de dépôt le 11 décembre
- Intégration du module de calcul de carbone dans le PGDH en cours de finalisation
- Travail sur le projet de démarche conjointe Label Bas Carbone - Label Haie, pour reconnaître le Label Haie comme compatible au LBC en cours avec CERTTIS

Il est envisagé l'animation d'un webinaire sur l'ensemble des travaux réalisés par l'Afac le 17 janvier 2024.

Le bureau souhaite que la commission soit réunie avant ce webinaire (quitte à décaler la date) pour construire à partir des éléments présentés au CA et au réseau au printemps dernier, une position AFAC sur les démarches carbone avec la mise en avant des points de vigilance et les risques associés que nous voyons.

Philippe Gruau : Les adhérents de Biolait doivent estimer leur bilan carbone d'ici fin janvier. Je vais me renseigner un peu plus. Je ne sais pas quelle méthode est engagée.

Frédéric Coulon : J'ai vu passé un appel d'offres de Neslé qui se clos en décembre 2023, dans le cadre de leur plan lait pour accompagner les agriculteurs sur les territoires HDF plantent de l'agroforesterie. Quid de la compatibilité avec les actions de l'Etat.

Cyrille Barbé : mobilisation de Danone et Lactalis sur la haie et le carbone. L'Afac a signé une convention avec Lactalis.

Catherine Moret : quand on va donner les données via le PGDH : le stock initial et final et l'additionnel. Reste-t-on sur le technique ou allons-nous sur une position politique Afac ?

Philippe Hirou : c'est un travail à engager en commission. Il faut la mobiliser avant Noël. J'ai rencontré les shifters. Eux vont se positionner sur la non-compensation.

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration décide de lancer très rapidement une réunion de commission avant le 14 décembre pour réfléchir à un positionnement politique sur la thématique du Carbone.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président
Philippe Hirou

Le Trésorier
Stéphane Vassel